



Validité d un testament

Par **Faby7103**, le **04/04/2022** à **12:17**

Bonjour. Pouvez vous me dire si un testament olographique avec une écriture hésitante, des confusions avec les noms des légataires, ratures, quelques fois incompréhensible, est t il valable aux yeux de la loi? Peut il être considéré comme nul en sachant que la personne était sous anti depresseur et un alcoolisme évident? Peut on le contester ? Merci de vos éventuelles réponses.

Par **Zénas Nomikos**, le **04/04/2022** à **16:42**

Bonjour,

oui effectivement il y a lieu à contentieux pour tirer au clair toutes les zones d'ombre de ce testament olographe. En sus il sera demandé la nullité du testament pour insanité d'esprit prouvable par tout moyen.

<https://www.village-justice.com/articles/insanite-esprit-alteration,8985.html>

<https://www.ebene-avocats.fr/attestation-sain-de-corps-et-d-esprit-testament/#>